Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

PLAN DE COURS

SOC-7150 : Sociologie de la culture et des pratiques culturelles

NRC 88750 | Automne 2022

Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-0-6	**Crédit(s) :** 3

L'être humain est un être de culture. Celle-ci a deux grands sens. Au sens large, elle touche la vie quotidienne, les modes de vie et les manières de vivre ensemble. Elle a aussi un sens plus étroit et classique, généralement identifié sous le vocable de produits culturels, offerts dans une relation marchande. Sont considérés : ses liens avec l'identité des individus, les liens entre culture et hiérarchies sociales (culture populaire, ouvrière, bourgeoise), la culture savante, sa place dans l'économie, etc. On cherche aussi à cerner les perspectives théoriques, notamment chez les grands classiques ou dans l'œuvre de Fernand Dumont.

Plage horaire

Cours en classe			
mardi	09h00 à 11h50	DKN-1431	Du 6 sept. 2022 au 16 déc. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=145525

Coordonnées et disponibilités

Pascale Bédard
Enseignante
DKN-4489
pascale.bedard@soc.ulaval.ca
Tél. : 418-656-2131 poste 4335

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

Accéder à l'horaire du CSTIP
Liste des navigateurs supportés
Avis important concernant les appareils mobiles *(iOS, Android, Chrome OS)*
TeamViewer est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours 4

Introduction 4

Objectifs généraux 4

Approche pédagogique 4

Contenu et activités 5

Évaluations et résultats 6

Liste des évaluations 6

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 6

Exposé oral 7

Commentaire 1 7

Participation 8

Plan et bibliographique 8

Essai final 8

Barème de conversion 8

Règlements et politiques institutionnels 9

Évaluation de la qualité du français 9

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental 9

Plagiat 10

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval 10

Critères d'évaluation 10

Matériel didactique 11

Spécifications technologiques 11

Bibliographie et annexes 11

Bibliographie 11

Description du cours

Introduction

L'approche générale du séminaire est celle d'une réflexion menée en commun à partir de la question centrale : *Qu'est-ce que la culture?* L'objectif consiste à développer une vision subtile de la culture, en tant que notion plurielle, à savoir du « concept de culture » au sens théorique et anthropologique, des « phénomènes culturels » et en particulier des productions esthétiques, et de l'étude sociologique des « pratiques culturelles », c'est-à-dire la reconstruction, à travers les méthodes d'enquête propres à la sociologie, des manières dont les individus entrent en contact avec les objets culturels et participent à la dimension culturelle de la société.

Les activités se déploieront autour d'un programme de lectures qui tente un équilibre entre des textes fondateurs de la sociologie de la culture et des propositions plus contemporaines qui renouvellent les postures classiques. Quelques excursions hors des limites de la discipline sociologique permettront d'explorer tantôt les aspects plus philosophiques, tantôt les dimensions historiques de notre réflexion.

Objectifs généraux

Trois grandes thématiques structurent le séminaire :

1. La culture et les sciences de la culture : Il s'agira ici de comprendre le concept de culture, en tenant compte de la pluralité de ses définitions et de l'hétérogénéité de ses usages en sociologie. Nous nous attarderons à l'étude de la dimension symbolique du rapport au monde, porte d'entrée de toute approche sociologique de la culture. Ensuite, nous verrons comment les précurseurs de la pensée sociologique appréhendaient la notion de culture, et comment celle-ci est intimement liée à la naissance des sciences sociales. Nous explorerons l'histoire sociale – et les enjeux politiques – de la définition du mot « culture » en Occident, en tentant des mises en parallèle avec les civilisations non occidentales.

2. Les objets et les pratiques culturelles : Nous passerons ensuite du registre théorique à celui des pratiques, en étudiant le versant plus « concret » de la culture, soit les objets et pratiques culturelles. Il sera alors question de création de formes, de style et d'art, dans l'objectif de se donner des clés de compréhension pour approcher avec simplicité ces phénomènes complexes de l'expérience humaine. Qu'en est-il de notre relation esthétique au monde, aux objets en général, et comment approcher sociologiquement les pratiques et les phénomènes sociaux relevant de cette relation? Nous chercherons à préciser également nos méthodes d'appréhension des réalités culturelles et nos cadres d'analyse, sans délaisser les enjeux épistémologiques qui ne manquent jamais d'émerger de la rencontre entre une réflexion théorique et un terrain d'enquête situé dans la concrétude des pratiques sociales.

3. Culture, modernité, postmodernité : Dans cette dernière partie du séminaire, nous aborderons des enjeux culturels qui dépassent les pratiques individuelles, le moment présent et l'environnement local. Autour d'un questionnement sur la modernité et la postmodernité, nous examinerons notre rapport à « l'Autre culturel » et nous nous laisserons déranger par les apports théoriques et épistémologiques des *post-colonial studies*. La thématique de la ville moderne, ou postmoderne, sera l'occasion d'une expérience de sociohistoire en action de la Ville de Québec, et nous terminerons notre trajet en identifiant des enjeux contemporains qui auront émergé de l'ensemble de nos discussions.

Approche pédagogique

Ce séminaire se voudrait un lieu convivial d'échange et de réflexion autour de la vaste question de «la culture» et ses diverses manifestation dans l'actualité. Il se présente aussi comme un lieu d'apprentissage privilégié pour penser la société avec un regard particulier, celui qui cherche à comprendre plutôt qu'à juger. Nous tenterons de nous maintenir ainsi sur la fine ligne qui sépare la moralisation de l'indifférence, et nous nous attacherons à étudier les phénomènes culturels en sociologues, c'est-à-dire pour en comprendre les présences et les absences, les mécanismes et les surgissements, avec curiosité, respect et rigueur.

Pour ce faire, la participation de toutes et de tous est souhaitable et souhaitée, et tous les moyens nécessaires seront mis en œuvre afin que cela puisse se concrétiser. Les participant-e-s sont invité-e-s à proposer tout projet jugé pertinent pour favoriser cette atmosphère (innovation pédagogique, discussion thématique autour d'un fait d'actualité, etc.). Le programme se construira dans une démarche de discussion au sein du groupe au cours des premières séances.

À chaque séance, les textes au programme seront présentés lors d'exposés réalisés par les étudiant-e-s ou par la professeure. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à proposer des textes qu'ils ou elles auront eux-mêmes sélectionnés lien avec la thématique du cours, et en rapport plus ou moins étroit avec leurs propres recherches.

© Université Laval

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Exposé par...	Date
Présentation du cours NOTE: Le programme de lecture est ici indicatif. Il sera modifié et définitivement proposé suite à la première séance du séminaire, inspiré par les intérêts et champs de recherche des participant-e-s.		6 sept. 2022
THÈME 1 • Définir la culture dans les sciences sociales		
Nature et culture, individu et collectivité • Hannah Arendt, 1981, «L'apparence», La vie de l'esprit 1 : la pensée• Fernand Dumont, 1968, «Discours culturel et stylisation», Le lieu de l'homme	Prof. P. Bédard	13 sept. 2022
Les formes symboliques et la reproduction de la société • Michel Freitag, 1986, «Les modalités ontologiques du rapport d'objet – l'objectivation sensori-motrice, l'objectivation symbolique et l'objectivation formelle», Dialectique et société I : Introduction à une théorie générale du symbolique	Prof. P. Bédard	20 sept. 2022
Les notions de culture et la sociologie • Clifford Geertz, 1972. «La religion comme système culturel», Essais d'anthropologie religieuse, p. 19-66.• Norbert Élias, 1973. « La formation de l'antithèse culture – civilisation en Allemagne », La Civilisation des mœurs, p. 11-75. • Émile Durkheim et Marcel Mauss, 1913. Note sur la notion de civilisation • Weber, 1905. L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme (extrait)		27 sept. 2022
Les enjeux de l'identité culturelle • Pierre Dasen, 1993. «L'ethnocentrisme de la psychologie», dans M. Rey-Von Allmen, Psychologie clinique et interrogation culturelles, Paris: L'Harmattan et CIEMI, p. 155-174• Jean-Jacques Simard, 1983. «Par-delà le Blanc et le mal: rapports identitaires et colonialisme au pays des Inuit». Sociologie et sociétés. vol. 15, no 2, 1983, p. 55-72.		4 oct. 2022
THÈME 2 • Dynamiques sociales de la culture		
Lumières et ombres de la modernité • Ramón Grosfoguel, «8. Vers une décolonisation des «uni-versalismes» occidentaux : le «pluri-versalisme décolonial», d'Aimé Césaire aux zapatistes». Ruptures postcoloniales, Paris, La Découverte, 2010, p. 119-138. • Michel Foucault, «Qu'est-ce que les Lumières?»		11 oct. 2022
Conférence conjointe Jean-Pierre Le Glaunec et Philippe Némeh-Nombre • Jean-Pierre Le Glaunec et Philippe Némeh-Nombre •		11 oct. 2022
La culture de masse • Hannah Arendt, 1972, «La crise de la culture», La crise de la culture • autres		18 oct. 2022
Les pratiques culturelles et les inégalités sociales • Richard Hoggart, 1970. « Chapitre 6 : un matérialisme honnête », dans La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre. Paris: Éditions de Minuit, p. 222-259. • Janice Radway, «Lectures à «l'eau de rosé». Femmes, patriarcat et littérature populaire». Politix. Revue des sciences sociales du politique. vol. 13, no 51, 2000, p. 163-177.		25 oct. 2022
SEMAINE DE LECTURE		1 nov. 2022
Culture et pouvoir: les enjeux de la reconnaissance • Glen Sean Coulthard, 2018. «Peau Rouge, Masques Blancs: Contre la Politique Coloniale de Reconnaissance», LUX éditeur.• Guayatri Spivak, «Can Subalterns Speak?» From C. Nelson and L. Grossberg (eds.), Marxism and the Interpretation of Culture, Macmillan Education: Basingstoke, 1988, pp. 271-313.		8 nov. 2022
THÈME 3 • Approches sociologiques des objets et pratiques culturelles		
La culture artistique et la modernité • Walter Benjamin, 1939. «Paris, capitale du XIXe siècle» • Charles Baudelaire, 1863. «Le peintre de		15 nov. 2022

la vie moderne» • Stuart Hall, 2013. «La modernité et ses autres»		
Culture populaire et industrie culturelle: idéologie, émancipation, capitalisme • Raymond Williams, «Culture et matérialisme» • Adorno et Horkheimer, «L'industrie culturelle»		22 nov. 2022
La sociologie à partir des objets culturels • Pierre Bourdieu, 1971, Le marché des biens symboliques ou 1992, Les Règles de l'art		29 nov. 2022
Théorie critiques de la culture • à déterminer		6 déc. 2022
La culture dans la ville • Georg Simmel 1903, «Métropole et mentalité»• Jean-François Côté, 2005, « Le spectacle des villes », Sociologie et société		13 déc. 2022
Culture, histoire et identité: autour de «l'appropriation culturelle» • L'idée d'appropriation culturelle• Culture et dynamique de pouvoir• Liberté artistique et représentation		

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Exposé oral	À déterminer	Individuel	25 %
Commentaire 1	À déterminer	Individuel	15 %
Participation	À déterminer	Individuel	15 %
Essai final (Somme des évaluations de ce regroupement)			45 %
Plan et bibliographique	À déterminer	Individuel	10 %
Essai final	À déterminer	Individuel	35 %

Exposé oral : Chaque participant-e au séminaire est tenu de présenter un des textes au programme ou un texte choisi, d'en identifier les enjeux principaux et de structurer la discussion suite à son exposé. La présentation sera d'une durée de 20 minutes (stricte). Cette prestation compte pour 25% de la note finale.

Commentaire : Chaque étudiant-e sera également appelé à endosser le rôle de commentateur, suite à l'exposé d'un-e collègue, une fois au cours de la session. Cette prestation compte pour 15%.

Travail final : Un essai, sous la forme d'une étude sociologique, est également demandé (15 pages). Le sujet de cet essai est libre (mais doit être approuvé), si ce n'est que son propos doit démontrer une maîtrise des concepts discutés en classe, et que sa perspective doit inclure la dimension culturelle. Par exemple, les étudiant-e-s déjà impliqué-e-s dans leur projet de mémoire ou de thèse sont encouragé-e-s à élaborer leur réflexion à partir de l'objet spécifique de leurs recherches personnelles. Cet essai devra être préparé par la remise d'un plan (5%) et d'une bibliographie commentée (5%) à la mi-session, pour les étudiant-e-s à la maîtrise. L'essai comme tel compte pour 35% de la note finale.

Participation : 15% de la note finale est réservée à la participation lors des séances. La participation sera évaluée d'une façon générale, mais plus particulièrement par le biais de deux activités: 1) l'apport d'un élément pertinent d'actualité; 2) la proposition d'un texte lors d'une séance.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Exposé oral

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Directives de l'évaluation :

PRÉPARATION DE L'EXPOSÉ

Pour l'exposé, voici ce que je vous recommande, tout en vous suggérant de vous faire confiance sur la forme que vous souhaitez donner à votre présentation :

Plusieurs approches sont possibles, par exemple:

- Présenter essentiellement ce qui, pour vous, constitue l'essentiel ou le plus intéressant élément du texte.
- Proposer un grand résumé, en mettant l'accent sur ce qui vous semble le plus important.
- Discuter un aspect qui vous semble obscur ou à approfondir (par exemple à l'aide d'informations externes).

Matériel d'appui :

Vous pouvez recourir à tout matériel que vous jugerez pertinent : si vous voulez monter une présentation PowerPoint ou du matériel visuel, il me fera plaisir de faire le nécessaire pour vous accommoder. Je dispose d'un portable Mac (avec adaptateur vidéo) et je peux également louer un portable PC au laboratoire informatique. Il vous suffit de m'en aviser quelques jours à l'avance. L'utilisation de ce type de matériel doit être un apport à votre conférence : en ce qui concerne l'évaluation, cela ne change rien que vous ayez un PowerPoint ou non.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Contenu :
  - pertinence de l'approche en fonction du texte (résumé, élément spécifique, etc.)
  - choix des éléments en fonction de votre approche
  - exactitude des informations et compréhension du texte
  - pertinence du contenu présenté à l'égard du sujet du séminaire (la culture…)
- Forme :
  - organisation du propos
  - esprit de synthèse
  - clarté de la présentation
- Performance orale :
- élocution et aisance générale
- qualité de la langue
- maîtrise de la situation lors de la discussion

Commentaire 1

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Directives de l'évaluation :

- Évaluation des « commentateurs » :
  - Avoir lu les textes
  - Avoir compris le texte
  - Être capable de faire des liens entre le texte principal et d'autres éléments vus en classe
  - Pertinence des interventions
  - Clarté des interventions

Participation

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Directives de l'évaluation :

La participation est généralement évaluée, mais plus spécifiquement par le biais de deux activités:

1) l'apport d'un élément d'actualité pertinent à discuter

2) la proposition d'un texte lors d'une séance

Plan et bibliographique

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Essai final

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Travail: contenu	15
Travail: structure et fome	10
Travail: langue	10

Directives de l'évaluation :

Un essai, sous la forme d'une étude sociologique, est également demandé (10 à 15 pages). Le sujet de cet essai est libre (mais doit être approuvé), si ce n'est que son propos doit démontrer une maîtrise des concepts discutés en classe, et que sa perspective doit inclure la dimension culturelle. Par exemple, les étudiant-e-s déjà impliqué-e-s dans leur projet de mémoire ou de thèse sont encouragé-e-s à élaborer leur réflexion à partir de l'objet spécifique de leurs recherches personnelles.

Cet essai devra être préparé par la **remise d'un plan (5%) et d'une bibliographie commentée (5%) à la mi-session** (entre 5 et 15 références). L'essai comme tel compte donc pour 35% de la note finale.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	82	84,99
B	78	81,99
B-	75	77,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	70	74,99
C	65	69,99
E	0	64,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre
Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études
Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants , la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

La qualité du français écrit n'est pas facultative dans ce cours sur la culture ! Il s'agit d'un cours de cycle supérieur universitaire et la correction des travaux se fera en conséquence. Il est fortement suggéré d'utiliser tous les outils linguistiques nécessaires pour corriger vos travaux. D'une manière générale, les travaux sont corrigés selon trois familles de critères (Contenu et compréhension, Structure, Rédaction), dont une inclut la qualité de la présentation et de la langue. Quelques fautes éparses auront un impact très réduit sur la note finale du travail, mais une rédaction désastreuse peut coûter jusqu'au tiers des points accordés au travail, sans compter qu'une expression écrite difficile peut rendre l'évaluation de votre compréhension problématique.

Si vous avez une situation particulière concernant le français (non-francophone, en train d'apprendre le français ou autre enjeu), il serait judicieux d'en discuter avec la professeure afin de trouver un arrangement. Il est à noter que des ressources sont disponibles à l'Université Laval pour vous aider dans l'amélioration de votre expression écrite, quelle que soit votre situation.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d’apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnait l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : http://www.rfd.fse.ulaval.ca/. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Critères d'évaluation

Présentation des travaux

Bien indiquer la référence complète des textes ou de l'événement commenté; effectuer les références en bas de page nécessaires si vous citez ou utilisez d'autres sources. Paginer et identifier le travail avec votre nom. Rédiger en police times new roman ou similaire, caractère 11 ou 12, interligne et demie, marges de 2,5 cm.

Critères d'évaluation pour les travaux écrits

• structure et clarté des arguments, esprit de synthèse (aller à l'essentiel), densité et pertinence du texte

• qualité de la rédaction : syntaxe, orthographe, organisation des phrases et des paragraphes

• compréhension des notions vues dans le cours et des textes discutés

• pertinence des citations, respects des normes pour les références bibliographiques

• profondeur et originalité de la réflexion personnelle

Délais et absences

Tout délai doit être demandé à l'avance et devra être justifié de manière conséquente. Par respect à l'endroit de celles et ceux qui remettent leurs travaux à temps, une pénalité sera appliquée aux travaux remis en retard sans entente préalable.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- Google Chrome
- Mozilla Firefox
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- Opera

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- Accédez à TeamViewer pour Windows
- Accédez à TeamViewer pour Mac

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Voir le fichier joint pour la bibliographie thématique complète. Merci de noter que la bibliographie sera bonifiée au fil de la session, d'après les conversations et références émanant du séminaire.

SOC7150-A22-Bibliographie thématique.docx
(27,94 Ko, déposé le 5 sept. 2022)